



Grâce à votre aide



En bref

- **Appel aux dons:**

En Inde, où se situe notre premier projet, nous aidons les femmes et les enfants avec un hôpital, une école et un orphelinat.

- **Faire une bonne action également après un décès:**

Aider des femmes et des enfants dans le besoin grâce à une donation ou un legs.

Présentation du projet en Inde



Contexte

L'Inde est un vaste pays où les différences sont très marquées d'une région à l'autre, à commencer par ses paysages, ses cultures et ses traditions extrêmement variés. La péninsule indienne est aussi marquée par la présence de cinq religions majeures, à savoir l'hindouisme, le christianisme, le bouddhisme, le jaïnisme et le sikhisme, pour ne citer que les principales.

Il en va de même pour le tissu socio-économique et les conditions de vie de la population. En effet, l'Inde possède des Etats riches, tels que l'Etat de Kérala, situé au sud du subcontinent, ou encore le territoire de Delhi, la capitale. **Mais l'Inde, c'est aussi l'Etat du Bihâr, le plus pauvre de tout le pays.**

Dans cette région, le revenu annuel par habitant équivaut à quelque 150 USD, alors qu'il est de près de 67000 USD en Suisse.

La pauvreté est omniprésente dans le Bihâr, et plus encore dans les zones rurales. A Sakraïli, où nous avons lancé notre premier projet en 1998, les habitants manquaient de tout: aucune assistance médicale, aucune école et de nombreux enfants désœuvrés vivant dans l'insalubrité totale.



1 Centre de consultation médicale/ Hôpital

En 1998, le fondateur et président de notre fondation, M. Bhola Sah, lui même natif de cette région, a construit à Sakraïli un premier centre de consultation médicale pour lutter contre la misère locale. Ce centre a été édifié sur un terrain qui lui avait été offert par sa famille en 1996. Deux médecins avaient pour charge de traiter chaque jour quelque 150 patients en quête de soins.

Grâce à la générosité de nombreux donateurs, ce centre a pu être transformé en hôpital en 2005. Celui-ci compte aujourd'hui un bloc opératoire, quatre chambres pouvant accueillir au total 20 malades en stationnaire, une salle pour les infirmières et plusieurs salles de soins. Cette structure permet de couvrir les besoins de Sakraïli et de ses environs.

En début d'année, nous avons acquis du matériel de radiographie, offert par un médecin de Wädenswil (canton de Zurich) et du matériel d'ozonothérapie. Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous sommes fiers des résultats obtenus grâce à notre engagement. **La population de Sakraïli et de sa région bénéficie aujourd'hui d'une assistance médicale de qualité.**



2 Ecoles primaire et secondaire

L'assistance médicale n'est que l'un des volets de notre action. La construction d'une école s'est vite imposée comme une seconde priorité, Sakraïli ne disposant à notre arrivée d'aucune structure scolaire pouvant accueillir les enfants de la région. En 2005, VIE POUR TOUS a inauguré le nouveau bâtiment à proximité de l'hôpital et l'école primaire. Aujourd'hui, les classes de l'école primaire sont abritées au rez-de-chaussée du bâtiment, les classes d'enseignement secondaire étant logées au premier étage.





L'école compte une directrice et 14 enseignants qui encadrent 370 élèves. Les enfants qui parviennent au terme des 8 années de primaire ont la possibilité de poursuivre leur scolarité en 9e et 10e. Les élèves admissibles au brevet doivent être transférés à Katihar, à environ 30 km de Sakraili, pour les deux dernières années d'études. Les jeunes adultes peuvent ensuite suivre une formation supérieure dans un collège.

Ces derniers cas restent malheureusement des exceptions. Bien souvent, les parents n'ont pas la possibilité de renoncer aussi longtemps à leurs enfants pour assurer la subsistance de la famille. Même sans avoir achevé leur scolarité ou avoir suivi des études, les enfants ont néanmoins de bonnes chances de réussir par leur travail et d'avoir un meilleur niveau de vie que leurs parents.

Toutefois, le chemin de l'école est souvent beaucoup trop long. Résultat: nombre d'enfants ne peuvent s'y rendre. Voilà pourquoi nous planifions la construction d'un foyer qui pourra accueillir une centaine d'enfants dont le trajet domicile-école dépasse 15 km.

La pension mensuelle est estimée à 75 USD par enfant – les coûts d'exploitation (salaire du personnel, l'entretien du bâtiment, etc.) sont estimés à 30 000 USD par an. Le nouveau bâtiment devrait être construit sur le terrain de l'école, à la place d'un ancien édifice qui a été détruit. Pour boucler ce projet, il nous manque quelque 75 000 USD destinés à la construction du foyer.

3 Orphelinat

La construction d'un orphelinat est le troisième volet de notre engagement dans l'Etat du Bihar. Les décès sont nombreux dans cette région et parfois des parents ont pas les moyens de s'occuper de leurs enfants. Si les enfants ne peuvent être placés chez des proches, ils survivent grâce à la mendicité ou bien travaillent comme journaliers.

Pour que ces enfants aient également une chance, nous avons ouvert un orphelinat à proximité de l'école en 2008. Aujourd'hui, celui-ci accueille 14 garçons et filles choyés et scolarisés. Deux éducatrices vivent au milieu de leurs protégés et veillent à donner à cet orphelinat l'âme d'un véritable foyer.

Pour réaliser tous ces projets, nous avons besoin de votre aide. Maintenant!

Merci d'avance pour votre solidarité!



Compte postal «Inde» 30-512722-0

Faire du bien au-delà de la mort...

Avec un legs, vous pouvez venir en aide aux femmes et enfants en détresse.

«Je voulais mettre de l'ordre dans mes affaires» – ceci est souvent la raison qui pousse les gens à faire leur testament. On estime qu'environ 30 milliards de francs sont légués chaque année en Suisse. Et de plus en plus de personnes incluent des organisations d'aide dans leurs dernières volontés.

Dans cette démarche délicate, nous pouvons vous exposer les différentes possibilités:

Testament manuscrit

Le testament écrit à la main et modifiable en tout temps constitue la manière la plus simple et la moins coûteuse de prendre vos dispositions.

Testament notarié

Dans des circonstances particulières, par exemple lorsque la situation est très complexe, il est préférable de choisir la forme du testament notarié.

Pacte successoral

Le pacte successoral a les mêmes effets qu'un testament, mais contrairement à celui-ci, il est conclu avec un partenaire et ne peut donc être modifié qu'avec l'assentiment de celui-ci.

Legs

Dans votre testament, vous pouvez indiquer qu'une personne ou une institution doit recevoir une certaine somme d'argent, un objet de valeur, un bien immobilier, etc.

En faisant un legs à la Fondation VIE POUR TOUS, vous nous donnez la possibilité d'investir dans l'avenir des enfants et des femmes, des pays en voie de développement. Ainsi, vous contribuez à offrir aux générations futures un avenir plus digne.



«Si tu as pu, dans ce monde, faire briller une petite étincelle d'amour, tu n'auras pas vécu en vain.»

Jack London

⇒ **Commandez notre brochure sur les legs à l'adresse suivante:**

Fondation VIE POUR TOUS

Seestrasse 23, Case postale 1458, 8610 Uster

Tél. 043 399 0701

info@lfa.ch

IMPRESSUM

«Grâce à votre aide»
paraît 4 fois par année

Editeur
VIE POUR TOUS

Tirage
25000

Rédaction
VIE POUR TOUS

Impression
Druckerei Kyburz AG
8157 Dielsdorf ZH

Photos
Bhola Sah

Adresse
Seestrasse 23
8610 Uster

Téléphone
043 399 07 01

Fax
043 399 07 03

E-mail
info@lfa.ch

Internet
www.lfa.ch

Notre publication «Grâce à votre aide» a pour but d'informer nos donatrices et donateurs sur les activités de la Fondation. Un abonnement coûte CHF 5.– par année.